

Conseil du CREA

Compte-rendu du 11 février 2025

Présents : Juliette Bouanani, Yan Brailowsky, Elvis Buckwalter, Joséphine Grebaut, Françoise Kral, Benoît Tadié, Joanne Vrignaux, Anne-Marie Paquet-Deyris, Bradley Smith, Flore Coulouma, François Cusset.

Invitée : Robyne Aok.

Excusées : Hugo Chatellier (procuration: F. Coulouma), Auréliane Narvaez (procuration: F. Coulouma), Charlotte Gould (procuration: F. Král), Gina Cesto (procuration: J. Bouanani).

Absents: Naomi Toth, Laurence Gervais, Martine Sekali, Myriam-Isabelle Ducrocq.

La séance est ouverte à 13h09 en hybride.

Ordre du jour

1. Rapport HCERES et colloque de laboratoire 2025 (information)

Le pré-rapport HCERES a été reçu et est globalement positif. Il a été rédigé dans une optique différente du rapport de l'AERES. La direction a envoyé une réponse à quelques-unes des remarques. Parmi les points importants soulignés dans le rapport, certains correspondent à ce que le CREA lui-même avait déjà identifié. Ainsi, les experts ont salué la restructuration des groupes, mais trouvent qu'il y en a encore beaucoup. Ils ont salué l'ancrage de la tradition du CREA, avec des thématiques et un engagement politique et épistémologique.

F. Kral remercie B. Tadié d'accueillir les anciens groupes DH Lawrence et Durrell dans Modernismes. Elle remercie M.-I. Ducrocq pour avoir reprofilé FAAAM, permettant d'assurer sa pérennité. Il est important qu'on anticipe les départs et qu'on accueille les nouveaux projets.

En discussion, le conseil s'interroge sur la meilleure façon d'accueillir de nouveaux projets qui font appel à des artistes, notamment dans Diaspolinks. Nous avons accueilli une plasticienne comme membre associée, mais on pourrait faire plus. Ainsi, le séminaire Arts et justice et les films documentaires élaborés dans le cadre de 'Literature Matters' pourraient aussi augmenter le nombre de membres artistes associés.

2. Point budget (état du budget ; procédures ; rappels de bonnes pratiques) (information)

La direction du CREA souhaite améliorer la gestion budgétaire. La structure complexe du CREA a un coût humain pour la gestion financière et comptable. Nous sommes atypiques par rapport aux autres centres de l'UFR. Dans la période de latence où nous ne pouvons pas faire de commandes suite au blocage budgétaire au niveau national, la direction a lancé une nouvelle procédure pour soulager le pôle budget de l'UFR afin d'avoir des informations à jour. Il y a

toujours un décalage entre les estimations et les frais réels, par exemple avec des dossiers incomplets ou problématiques. Ainsi, il reste vraisemblablement plus de 8k€ non payés au titre de 2024, à cause de nombreux retards de traitement. Par ailleurs, les modalités de remboursement sont en cours de changement, et on ne peut pas avancer les frais. D'après les informations reçues par l'établissement, les agents qui avancent de l'argent pour organiser des missions risquent fort de ne pas être remboursés.

Le pôle budget a mis en place un tableau partagé pour avoir une bonne visibilité sur le budget. La direction rappelle que le budget est annualisé : on ne peut pas garantir les montants attribués pour une demande d'une année sur l'autre. Si une demande n'est pas honorée en cours d'année d'attribution de la subvention, il faudra refaire la demande l'année suivante. Rappel sur les bonnes pratiques : pour l'organisation de COS, bien préciser qu'il s'agit de COS auprès du pôle budget car le CREA ne prend en charge que 50% des frais. Lorsqu'un événement a reçu une subvention de l'UFR, il faut vérifier que ce montant a été transféré sur la ligne du CREA. Pour les jurys en fin d'année (thèse, HDR), il convient d'alerter suffisamment en amont la direction et le pôle budget pour s'assurer qu'il reste un budget suffisant pour prendre en charge les frais non pris en charge par l'ED. Pour la prime des MCF primo-entrants, il convient également d'alerter la direction si la prime risque de ne pas être épuisée avant la période limite pour l'utiliser.

3. Budget prévisionnel : projets à financer et missions (attribution février-août 2025 ; 1er prévisionnel : sept-déc. 2025) (délibération)

Après examen des demandes prévisionnelles reçues et au vu de l'incertitude budgétaire à l'échelle de l'établissement, le conseil approuve la répartition suivante :

- les EC titulaires se voient octroyer 80% des sommes prévisionnelles pour des missions ou événements à partir du mois de mai, et de 100% pour les missions et événements en mars et avril 2025.
- les doctorants se voient attribuer 90% des sommes prévisionnelles à partir de mai pour les missions de participation à des colloques / JE. Ils se voient attribuer jusqu'à 60% des sommes prévisionnelles pour les missions de terrain, à charge pour les doctorant.e.s de demander le complément à l'ED. Note : il faudra ajouter dans le formulaire que les doctorants demandent systématiquement une subvention à l'ED.

Dans tous les cas, les membres du CREA sont enjointes à revenir vers le CREA si les montants octroyés mettent en péril les projets.

Pour les membres américanistes, il est rappelé qu'il convient de déposer également des demandes à l'Institut des Amériques.

Une doctorante avec des besoins spécifiques souhaite pouvoir inclure le remboursement de VTC. La direction va se renseigner auprès de la DFC (Division financière et comptable) et du Pôle Handicap.

4. Remplacement de 2 membres au conseil, collège B (délibération)

Le conseil accueille 2 membres de rang B pour remplacer L. Sansonetti, promue PR en septembre 2024, et Camille Debras, détachée auprès de l'EN : Pascale Manoïlov, nommée pour représenter la didactique, et Yasna Bozhkova, élue pour représenter la traduction.

5. Évolution de nom du groupe Politiques américaines (délibération)

Pour faire suite aux départs de plusieurs membres historiques de PA au cours des dernières années, les EC américanistes se sont réunis et ont souhaité renommer le groupe ORUS (Observatoire de Recherche sur les Etats-Unis). Par souhait de clarté et pour indiquer la continuité avec le groupe PA, l'historique sera mentionné dans la présentation du groupe.

6. Séminaire de l'ED (information)

L'ED doit pouvoir intégrer des séminaires du CREA. Une liste sera transmise par la direction.

7. Questions diverses

La direction rappelle le calendrier des réunions prévues en 2025 : en février, les subventions pour les colloques et terrains sont attribuées ; en avril, un point d'étape est fait ; en juin, le budget pour la 2e partie de l'année est attribué. En mai, en fonction des besoins, une réunion des membres du collège A aura lieu pour classer les dossiers de contrat doctoral.

Le CREA a déposé *in extremis* une demande de professeur invité : Mark Robson, professeur de littérature à l'université de Dundee (Royaume-Uni), pour 1 mois à l'automne. Cela fait suite à son intervention au CREA en novembre 2024. Des séminaires à Nanterre seront organisés avec lui, y compris avec d'autres centres de recherches.

Le CREA organise son deuxième colloque de laboratoire en décembre 2025 pendant la semaine de révisions (date à préciser lorsque le calendrier universitaire aura été adopté). Ce sera l'occasion de faire un point d'étape sur les projets en cours et à venir.

Concernant le COS à venir pour le poste de MCF en civilisation US, il est rappelé que la première réunion doit se faire à coût 0. Si les frais de transport sont nuls, il est envisageable de commander des plateaux repas.

Pour tous les COS, la première réunion doit se faire en visio ou en présentiel à un coût approchant 0. En revanche, la deuxième réunion reste présentielle.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 15h02.